



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4^e séance du mardi 1^{er} octobre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

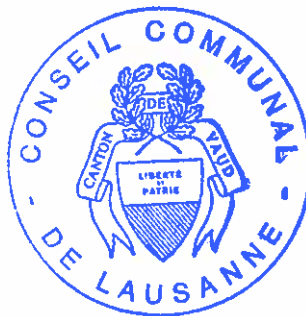
- vu le Rapport-préavis N° 2023/27 de la Municipalité, du 17 mai 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter la réponse au postulat de Mme Anna Zangger et consorts : « Pour la promotion des véhicules électriques sur le domaine communal » ;
2. d'adopter la réponse au postulat de M. Yvan Salzmann : « Pour une augmentation sensible des bornes de recharge des véhicules électriques » ;
3. d'adopter la réponse au postulat de M. Henri Klunge : « De l'air pour les lausannois, de l'hydrogène pour leurs transports ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi premier octobre deux mille vingt-quatre.

Le président



La secrétaire adjointe